

Programme européen de coopération Interreg France-Suisse : 11 nouveaux projets retenus en décembre 2020

Les partenaires du programme européen de coopération Interreg France-Suisse se sont réunis, en visio conférence, le 15 décembre à l'occasion du 16^e comité de suivi.

Ce comité, sous la co-présidence de la Coordination Régionale Interreg et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, autorité de gestion du programme Interreg France-Suisse, a sélectionné **11 projets**.

Ces projets bénéficieront d'un soutien de plus de **9 millions d'euros de FEDER** (fonds européen de développement régional) et d'**un peu plus de 4 millions de francs suisses** (fonds fédéraux et cantonaux).

Cinq projets s'inscrivent dans l'axe d'intervention « innovation et recherche », parmi lesquels :

- Le projet **SIA REMU** (Système Intelligence Artificielle pour la REgulation Médicale des Urgences) vise à améliorer la performance globale de la régulation des appels d'urgence médicale en recourant à l'Intelligence Artificielle. Le projet permettra notamment d'optimiser la gestion des ressources humaines et matérielles et d'identifier plus rapidement les filières de soin adéquates pour chaque patient.
- Le projet **SAIAD V2** consiste à finaliser la mise en place d'une plateforme numérique (développée dans le cadre du 1er volet du projet, déjà soutenu par le programme Interreg France-Suisse) permettant de stocker les « données patients », et de modéliser, sous forme 3D, la tumeur du rein chez l'enfant (néphroblastome). Cette solution digitale permettra notamment de mieux évaluer les risques chirurgicaux et d'identifier les traitements le plus adaptés. Elle sera mise à la disposition des centres hospitaliers et sera destinée aux professionnels de santé du domaine.

Quatre projets ont été retenus pour l'axe « patrimoine naturel et culturel », dont :

- Le projet **Pacte Grand Genève** : Le Grand Genève souhaite élaborer d'ici 2 ans sa stratégie et les grands axes de son programme transfrontalier de transition écologique. Issue d'un processus de concertation mobilisant les acteurs politiques, académiques, économiques et associatifs, la stratégie du Grand Genève ambitionne d'atteindre la neutralité carbone, la préservation des ressources naturelles et la valorisation de la biodiversité à l'échelle du territoire franco-valdo-gênévois. Ce projet contribuera notamment au développement de l'innovation dans le domaine des cleantech avec des retombées économiques attendues pour les filières de l'énergie et du bâtiment.
- Le projet **Arc Horloger** consiste à valoriser le savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien, grâce à la mise en place d'une structure de coordination transfrontalière. Cette dernière aura pour mission de coordonner la mise en œuvre des mesures de sauvegarde annoncées dans le cadre de la candidature UNESCO. Parmi les principales actions qui seront menées, la création de nouveaux

outils d'animation et de communication jouera un rôle déterminant dans la valorisation des savoir-faire, la mise en réseau des compétences et le développement des coopérations inter-entreprises. Arc Horloger viendra également enrichir l'offre touristique du territoire transfrontalier autour de l'horlogerie.

Deux projets ont été retenus pour l'axe « transport durable », parmi lesquels :

- Le projet **Ligne des Horlogers** vise à ramener la circulation des trains à la vitesse d'origine de la ligne. Après la phase d'études, soutenue également par le programme Interreg France-Suisse, les travaux de modernisation sur la ligne des horlogers, entre Besançon et la Chaux-de-Fonds concerneront 29km linéaires de voie et permettront de conforter une trentaine d'ouvrages d'art. En Suisse, le tunnel du Col des Roches sera assaini durablement. Les travaux devraient durer 8 mois et seront finalisés en 2022.
- Le projet **Lemcov** a pour but d'augmenter la pratique du covoiturage à l'échelle du bassin lémanique, afin d'en faire un véritable complément des transports publics. Le projet permettra notamment de favoriser l'inscription du covoiturage au sein des plans de mobilité des entreprises et d'en faciliter la pratique par la mise en place de solutions numériques destinées aux utilisateurs.

Depuis le début de la programmation 2014-2020, 121 projets couvrant le territoire franco-suisse ont bénéficié du soutien du programme Interreg V France-Suisse.

Ce comité de suivi a également été l'occasion pour les partenaires du programme de valider la version 2 du programme de coopération Interreg VI France-Suisse pour la période de programmation 2021-2027. Tous les partenaires ont affirmé leur volonté de mettre en œuvre un programme 2021-2027 ambitieux, affichant les priorités suivantes :

- Priorité 1 : placer le territoire de coopération sur une trajectoire de neutralité carbone et de transition écologique,
- Priorité 2 : développer une économie plus innovante, plus compétitive, plus attractive d'un point de vue social et technologique sur le territoire,
- Priorité 3 : faire émerger des mobilités plus durables et multimodales,
- Priorité 4 : soutenir les secteurs du tourisme et de la culture,
- Priorité 5 : réduire les obstacles à la frontière franco-suisse.

La V2 du programme est actuellement en cours d'examen auprès de la Commission européenne.

L'ensemble des projets est consultable sur www.interreg-francesuisse.eu.

